



**UNIVERSITÉ MCGILL RÉGIME D'ASSURANCE-VIE COLLECTIVE
CHANGEMENT DE BÉNÉFICIAIRE**

POLICE 98500

RESEIGNEMENTS DU PARTICIPANT (En majuscules)

Nom de famille	Prénom(s)	Numéro d'employé
Numéro de téléphone	Courriel:	

DÉSIGNATION BÉNÉFICIAIRE

Vous pouvez nommer une ou plusieurs personnes comme bénéficiaires de votre assurance vie de base et de votre assurance vie facultative. Vous devez indiquer si la désignation est « révocable » ou « irrévocable ».

Veillez noter qu'au Québec, si vous nommez votre conjoint comme bénéficiaire, vous ne pourrez, par la suite, modifier votre désignation qu'avec son consentement, à moins d'avoir expressément indiqué sur le formulaire de désignation que votre choix est « révocable ».

La désignation de bénéficiaire « irrévocable » ne peut être modifiée que suite au décès du bénéficiaire (une copie de la déclaration de décès est requise), un divorce (une copie du jugement de divorce est requise) ou son consentement écrit (voir ci-dessous). Joindre les pièces justificatives avec ce formulaire.

Si vous désignez plus d'un bénéficiaire, veuillez indiquer la part (%) de la prestation d'assurance-vie payable à chacun (ne pas indiquer de montant en argent). Le total des pourcentages alloués doit être égal à 100%. Inscrive les bénéficiaires supplémentaires sur une feuille séparée et la joindre à ce formulaire.

Si vous désignez un bénéficiaire, veuillez mentionner leur nom au complet. Veuillez préciser le lien que vous avez avec cette personne pour qu'il n'y ait pas aucune difficulté à identifier la bonne personne advenant votre décès.

Par la présente, je révoque toutes les désignations de bénéficiaire précédentes et nomme la ou les personnes suivantes à titre de bénéficiaire de ma prestation d'assurance-vie.

Nom, Prénom	Date de naissance (AMJ)	Lien	Révocable Irrévocable
		Marié ou union civile	